

Dispositif ULIS

Objectifs généraux :

- Développer les apprentissages sociaux et scolaires
- Prendre sa place au sein d'un groupe classe, nouer des liens avec les autres élèves
- Consolider l'autonomie
- Préparer les examens de fin de collège (CFG, DNB, DNB pro) et les attestations (ASSR, PSC1, PIX...)
- Élaborer un projet scolaire et professionnel

Accueillir et évaluer les élèves à besoins éducatifs particuliers « Devenir collégien et citoyen »

Développer les compétences
scolaires et disciplinaires (évaluées en cycle 2, 3 ou 4)

Développer les compétences sociales

Rôle du coordonnateur ULIS :

- Être une personne ressource pour les enseignants dans leur travail auprès des élèves d'ULIS et des autres élèves du collège.
- Organiser la scolarité des élèves d'ULIS : classe de référence/dispositif ULIS
- Dans le dispositif ULIS permettre à l'élève de suivre des apprentissages spécifiques à ses difficultés.
- Soutenir l'élève avant et après son travail dans sa classe de référence : préparer une notion en amont, revoir des notions non comprises.
- Pratiquer la co-intervention avec les professeurs du collèges
- Rester à la disposition des professeurs du collège : Tout peut être discutable, révisable, adaptable.

Rôle des enseignants :

- Enseigner les compétences du LSU en les adaptant aux possibilités des élèves du dispositif ULIS (compétences de cycle 2, 3 ou 4).
- Adapter les évaluations et les modalités de passation en lien avec le coordonnateur.

Rôle de l'AESH-co :

- Aider, sans assister, l'élève pour compenser son handicap.
- Lui permettre de suivre au mieux.
- Aider l'élève dans les temps de vie scolaire.

Rôle des élèves du collège :

- Être des camarades ordinaires et bienveillants
- Éventuellement proposer son aide : tutorat, accompagnement

Rôle des élèves du dispositif :

- Devenir collégiens avec l'aide de tout le personnel qui travaille dans le collège.
- Se conformer à un comportement attendu en collectivité en étant accompagné, rassuré et recadré.